

* dans le cas d'une convention avec une entreprise, le Stagiaire est un salarié du Client.

* dans le cas d'une convention avec un individu, le Stagiaire et le Client ne font qu'un.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

La société D-RESSOURCES est une société proposant les prestations de service suivantes :

- des actions de formation professionnelle continue (conception, réalisation et animation),
- du bilan de compétences
- du coaching professionnel de particuliers et/ entreprises,
- l'organisation et l'animation d'ateliers et de conférences dans le développement des compétences personnelles et professionnelles.

Elle est enregistrée sous le SIRET n° 844 221 119 00010, son siège social est fixé au 3C rue Maurice Viollette Résidence Pierre de Coubertin Bat C à 28600 LUISANT. La déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 24 28 01783 28 auprès du préfet de la région CENTRE-VAL DE LOIRE, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Objet et champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations de service effectuées par la société D-RESSOURCES pour le compte d'un Client.

Elles fixent les conditions dans lesquelles la société D-RESSOURCES s'engage à réaliser ses prestations de service.

Toute prestation de services accomplie par la société D-RESSOURCES implique donc l'adhésion pleine et entière et sans réserve du Client à ces Conditions Générales de Vente.

Sauf dérogation expresse et écrite émanant de la société D-RESSOURCES, elles prévalent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du Client et notamment dans ses conditions générales d'achat, quel que soit le moment où ces clauses sont portées à la connaissance de la société D-RESSOURCES et même si la société D-RESSOURCES n'exprime pas son désaccord.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à la société D-RESSOURCES si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

Les Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par la société D-RESSOURCES et seront applicables à toutes les commandes postérieures à ladite modification.

Définitions

- Le « **Client** » désigne le co-contractant de la société D-RESSOURCES. Il désigne la personne physique ou morale, professionnelle ou non, souscrivant une prestation de services auprès de la société D-RESSOURCES.
- Les « **Conditions Générales de Vente** » ou « **CGV** » désigne les présentes Conditions Générales de Vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre la société D-RESSOURCES et ses Clients, qui comprennent la politique de confidentialité.
- Le « **Contrat** » désigne le document qui définit les engagements entre le Client et la société D-RESSOURCES dans le cadre de la prestation de services conclue. Ce Contrat peut prendre la forme soit d'une convention (formation ou coaching ou accompagnement), soit d'un devis émis par la société D-RESSOURCES et signé par le Client soit d'une facture établie pour la réalisation de la prestation de service.
- La « **formation intra-entreprise** » : désigne une formation réalisée dans des locaux du Client ou mis à la disposition de la société D-RESSOURCES par tout tiers et/ou réalisée à distance regroupant des stagiaires du Client.
- La « **formation inter-entreprise** » : désigne une formation réalisée dans les locaux du Client, ou de tout tiers et/ou à distance regroupant des stagiaires issus de différentes structures et/ou de différents Clients.
- L'**OPCO** désigne les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises Clientes.
- Le « **Stagiaire** » désigne la personne physique qui bénéficie du service.

- La « **prestation de service** » désigne tous les services proposés par la société D-RESSOURCES et notamment les services de :

* Formation (dont fourniture de contenu numérique sous forme de documents, vidéos, podcasts, e-books, supports PowerPoint ou autres, etc. constituant les supports de formations)

* Accompagnement personnalisé de type coaching ou bilan de compétences, à distance ou en présentiel.

* Conférence ou ateliers en présentiel et/ou en ligne (ex: webinaire, masterclasse, retransmission, ou inscription à un événement en direct)

- La « **Session de formation** » : elle comprend le nombre de jours de formation précisés au devis ou à la convention, ils pourront être programmés de manière continue ou échelonnés dans le temps.

Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la prestation, sa nature, sa durée, l'effectif concerné, les modalités de son déroulement et la sanction de la prestation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques.

Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Devis et attestation

Pour chaque prestation de service, la société D-RESSOURCES s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

À la demande du Client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Délai d'accès aux prestations de service

Le délai d'accès aux formations est compris entre 1 et 3 mois suivant la thématique.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

1. Accessibilité aux locaux

Lorsque les prestations sont réalisées in situ c'est à dire qu'elles sont réalisées dans l'entreprise ou l'établissement des stagiaires, les conditions d'accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap sont celles de la structure.

Sinon, le responsable pédagogique du programme s'assure de l'accessibilité des locaux où sont réalisées la prestation.

2. Accessibilité aux prestations

L'adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée et définie lors de la phase de diagnostic avec le Client.

Elle est coordonnée en lien avec le responsable pédagogique du programme et le référent handicap de l'entreprise ou l'établissement de l'apprenant en situation de handicap.

Logistique à la charge du Client

Sauf stipulations contraires, le Client a à sa charge la logistique suivante, tant au niveau de l'organisation que de la prise en charge des coûts concernés : la logistique intégrale des stagiaires, la logistique de la salle accueillant la prestation, avec en particulier, la logistique des équipements de vidéo-projection, la logistique concernant des tableaux (paperboard ou autres) et marqueurs, la logistique concernant les câblages électriques, le cas échéant la logistique concernant les équipements de sonorisation.

Le Client a également à sa charge la garantie du bon fonctionnement des équipements.

En cas de dysfonctionnement, il prendra toutes les dispositions nécessaires pour les remplacer dans un délai compatible avec la poursuite de la prestation.

La société D-RESSOURCES assure la fourniture de l'ordinateur nécessaire à la prestation et la fourniture des contenus pédagogiques aux formats les mieux adaptés.

Prix et modalités de paiement

L'intégralité du règlement du prix de la prestation de service est à effectuer :

- une fois la prestation dispensée

Si la prestation est réalisée de façon discontinuée, des factures intermédiaires peuvent être décidées. Dans tous les cas, ces mesures seront prévues et formalisées entre la société D-RESSOURCES et le Client avant le démarrage de la prestation.

- à réception de la facture et dans un délai maximum de 30 jours
- au comptant
- à l'ordre de la société D-RESSOURCES par virement

Selon la nature de la prestation, un acompte minimum de 30% pourra être exigé et devra être versé par le Client à la conclusion du Contrat. Il sera mentionné dans le Contrat.

Pour ses prestations de service, la société D-RESSOURCES est soumise à TVA. Tous les prix sont indiqués en euros, Hors Taxes (HT) et/ou Toutes Taxes Comprises (TTC).

Les repas, hébergement et déplacement ne sont pas compris dans le prix des prestations et pourront être facturés en supplément : cela sera, le cas échéant, mentionné dans le Contrat.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Conformément à la Loi LME (Loi de Modernisation de l'Économie n° 2008-776) : en cas de non-respect de paiement, la société D-RESSOURCES appliquera un taux de pénalités selon le taux d'intérêt légal en vigueur. Les délais de paiement ne peuvent plus dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

En cas de non-paiement, la société D-RESSOURCES se garde la possibilité de faire recouvrer les sommes dues par une société tiers.

Règlement par un Opérateur de Compétences

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et de s'assurer de l'acceptation de cette demande ;
- de communiquer l'accord de financement à la société D-RESSOURCES au moment de la commande ou contractualisation ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

La facturation sera effectuée directement à l'OPCO concerné, suivant les conditions et à hauteur du montant de prise en charge de celui-ci.

Donc en cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la société D-RESSOURCES facture le reliquat au Client, selon les conditions habituelles ci-dessus mentionnées.

Si la société D-RESSOURCES n'a pas reçu la prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la prestation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la prestation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la prestation et sera facturé du montant correspondant.

Conditions d'absence, de cessation anticipée, d'annulation ou de report de prestation par le Client (ou un stagiaire)

Conditions de report d'une prestation par le Client

La demande de report par le Client d'une prestation entière ou d'une session de formation non débutée dépendra du planning de la société D-RESSOURCES et sa capacité à planifier une session équivalente (contenu pédagogique, nombre de participants) dans un délai inférieur ou égal à 3 mois.

Si la prestation peut être reportée, l'acompte effectué par le Client est porté au crédit de son compte sous forme d'un avoir imputable sur la formation future.

Si la prestation ne peut être reportée, l'acompte est conservé par la société D-RESSOURCES à titre d'indemnité forfaitaire.

Dans tous les cas, si la demande de report par le Client intervient moins de 15 jours ouvrés avant le début de la prestation, la société D-RESSOURCES pourra facturer au Client une indemnité de report allant jusqu'à 50% du prix total de la prestation.

Conditions d'annulation d'une prestation par le Client

Toute prestation débutée est due dans son intégralité et sera facturée par la société D-RESSOURCES au Client. Si les participants ne se présentent pas à une session ou abandonnent en cours de prestation, la facture est établie et devra être réglée comme si les participants avaient assisté à la totalité de la prestation, à titre d'indemnité forfaitaire.

L'annulation d'une prestation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse virginie@d-ressources.fr

En cas d'annulation entre 8 et 14 jours ouvrables avant la date de la prestation, le Client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la prestation. En cas d'annulation moins de 7 jours ouvrables avant le début de la prestation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au Client.

Conditions de remplacement ou d'absence d'un stagiaire

Le Client doit informer la société D-RESSOURCES du dédit d'un stagiaire au moins 5 jours ouvrables avant la date de début de la prestation.

Selon les objectifs pédagogiques définis, le Client pourra proposer le remplacement du stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil et le même besoin de prestation (sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO) en accord avec la société D-RESSOURCES.

Dans tous les cas, le remplacement d'un stagiaire ou son absence ne modifie pas la facturation.

Ajout de stagiaire lors d'une formation

Sur demande écrite avant le début de la prestation, le Client a la possibilité de demander, dans un délai raisonnable, soit au moins de 10 jours avant le début de la prestation, l'ajout d'un participant, cette dernière pourra donner lieu à une facturation supplémentaire, sauf avis dérogation accordée par écrit par D-RESSOURCES.

Conditions d'absence, de cessation anticipée, d'annulation ou de report de prestation par la société D-RESSOURCES

Dans l'hypothèse où la société D-RESSOURCES n'est pas en capacité de débiter la prestation ou d'exécuter une journée de prestation programmée, elle en informe le Client et lui propose un report de la session ou de la journée.

Faute de report de la prestation à une date ultérieure et de réalisation totale de la prestation, la société D-RESSOURCES procédera au remboursement des sommes éventuellement perçues et effectivement versées par le Client. En cas d'annulation par la société D-RESSOURCES, les sommes éventuellement perçues et effectivement versées par le Client seront remboursées.

Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la prestation par la société D-RESSOURCES ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Empêchement et force majeure

Tous les inconvénients et risques de non-livraison complète des services qui seraient dus aux cas de force majeure, tels que reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ne pourront être imputés à la société D-RESSOURCES. Le Client ne saurait prétendre à quelque compensation que ce soit. Dans ces cas d'impossibilité de poursuivre ou de reprendre la prestation, l'ensemble des rapports entre les Parties seraient purement et simplement suspendus, jusqu'à un éventuel rétablissement de la situation. Le cas échéant, et si cela s'avère possible, le Client serait remboursé des prestations payées mais non réalisées.

Programme des prestations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des prestations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ou convocation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, dans la mesure du possible, toute la documentation relative à la prestation est remise sur des supports dématérialisés.

Obligations et Responsabilité de la société D-RESSOURCES

S'agissant d'une prestation intellectuelle, la société D-RESSOURCES est tenue à une obligation de moyens et non de résultats.

La société D-RESSOURCES, ainsi que ses collaborateurs et représentants, s'engage à assurer une discrétion professionnelle concernant les informations portées à sa connaissance dans le cadre du Contrat et des échanges professionnels, dont la divulgation pourrait nuire aux intérêts du Client.

Obligations et Responsabilité du Client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la prestation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à la société D-RESSOURCES, sans l'accord écrit et préalable de la société D-RESSOURCES ;
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des prestations, sans l'accord écrit et préalable de la société D-RESSOURCES.

Le Client, ainsi que ses collaborateurs et représentants, s'engagent à assurer une discrétion professionnelle concernant toutes les informations portées à leur connaissance dans le cadre du Contrat, et des échanges professionnels, dont la divulgation pourrait nuire aux intérêts de la société D-RESSOURCES.

Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par la société D-RESSOURCES au titre ou à l'occasion de la prestation de service doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la prestation, sans l'accord préalable écrit de la société D-RESSOURCES. Le droit de propriété sur toutes les Informations que la société D-RESSOURCES divulgue, quelle qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la prestation, appartient exclusivement à la société D-RESSOURCES.

En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

La divulgation d'Informations par la société D-RESSOURCES ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations.

Par dérogation, la société D-RESSOURCES accorde au stagiaire, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de prestation fourni, et ce quel que soit le support. Le stagiaire a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des

droits d'auteur de la société D-RESSOURCES ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de prestation.

Le stagiaire et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de la société D-RESSOURCES :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de prestation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de prestation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de louer et/ou prêter le support de prestation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la prestation le support associé.

Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de prestation non dispensées par la société D-RESSOURCES.

Communication

Dès la Souscription, le Client autorise expressément la société D-RESSOURCES à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application sur tout support publicitaire, institutionnel ou commercial tels que documents imprimés ou sites Internet.

Le Client accepte également que la société D-RESSOURCES puisse faire usage de tout ou partie de remarques, commentaires, et autres formulations émises par le Client et/ou ses stagiaires, témoignant de l'intérêt de celui-ci/ceux-ci vis-à-vis de la prestation réalisée.

Autorisation d'exploitation

Lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies à la société D-RESSOURCES pour donner son avis ou témoigner sur le service fourni par la société D-RESSOURCES, et le cas échéant émet des commentaires ou publications concernant la société D-RESSOURCES (par exemple, sur ses réseaux sociaux), auxquels sont rattachés son identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise la société D-RESSOURCES à exploiter ces contenus pour la promotion de ses activités commerciales. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède à la société D-RESSOURCES la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, la société D-RESSOURCES pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire sur le Site en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. La société D-RESSOURCES se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

Évènement

Les dispositions du paragraphe précédent s'appliquent de la même manière s'agissant de vidéos et photographies prises à l'occasion de tout type d'évènement (public, réservé aux Clients, webinaires, stages, etc.) organisés ou co-organisés par la société D-RESSOURCES. Les captations des évènements pourront être enregistrées et publiées par la société D-RESSOURCES, y compris sur les réseaux sociaux sous forme d'extraits ou encore en tant que replays gratuits ou payants. Si le Client ne souhaite pas apparaître, il lui plaira de se placer en fond de salle, de ne pas participer aux photos groupées, de ne pas faire un signe au photographe / cameraman dans le champ duquel il pourrait être placé. Lorsque l'évènement est à distance, le Client pourra choisir un pseudonyme et ne pas activer sa caméra pour ne pas apparaître dans les captures d'écran.

Règlement intérieur de l'organisme

Il est annexé au contrat.

RGPD et protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir un Contrat de prestation de service sont

utilisées par la société D-RESSOURCES uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des prestations et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements.

Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par la société D-RESSOURCES constitue une violation du RGPD.

Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de la société D-RESSOURCES, qui s'engage à y faire droit dans les délais règlementaires en écrivant à l'adresse suivante :

- par courrier postal à l'adresse suivante : SAS D-RESSOURCES, 3C rue Maurice Viollette Résidence Pierre de Coubertin 28600 LUISANT.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : virginie@d-ressources.fr

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, la société D-RESSOURCES s'engage dans le cadre de l'exécution de ses prestations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, la société D-RESSOURCES s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des prestations ;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels ;
- En cas de sous-traitance, la société D-RESSOURCES se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles ;
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'Union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée ;

Conformément à la loi Informatique et Libertés et le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), le Client dispose des droits suivants : droit d'accès, de modification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation des Données à caractère personnel. Ces droits sont à exercer en nous écrivant à : virginie@d-ressources.fr

Nous traitons votre requête sous 30 jours ouvrés. Votre demande doit être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Responsabilité civile professionnelle

Pendant toute la durée de la prestation, et quel que soit le lieu où celle-ci s'exerce, le Client demeure responsable de ses stagiaires, collaborateurs salariés ou autres, dans les conditions du droit commun. La responsabilité de la société D-RESSOURCES ne saurait être engagée, dans le cas où des dommages seraient causés à des tiers, aux locaux et/ou aux matériels mis à disposition utilisés par les personnels du Client, stagiaires ou autres.

Le Client s'oblige à souscrire et à maintenir en prévision et pendant toute la durée de la prestation une assurance responsabilité civile couvrant ces risques de façon directe ou indirecte.

La société D-RESSOURCES est quant à elle assurée par une police d'assurance responsabilité civile auprès de MAAF.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées par le présent document et tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sont régies par le droit français.

A défaut de résolution amiable d'un litige entre le Client et la société D-RESSOURCES, les tribunaux de Chartres seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait à Luisant, le 01/01/2024

Version mise à jour le 01/09/2024